

PROJET DE LOI N° 15

RÉFORME DU RÉSEAU DE LA SANTÉ 2023

Santé
Québec

1. Centralisation
2. Démocratie
3. Privatisation
4. Communautaire
5. Accessibilité

+ Revendications du RIOCM
+ Revendications de la
Coalition Solidarité Santé



RIOCM

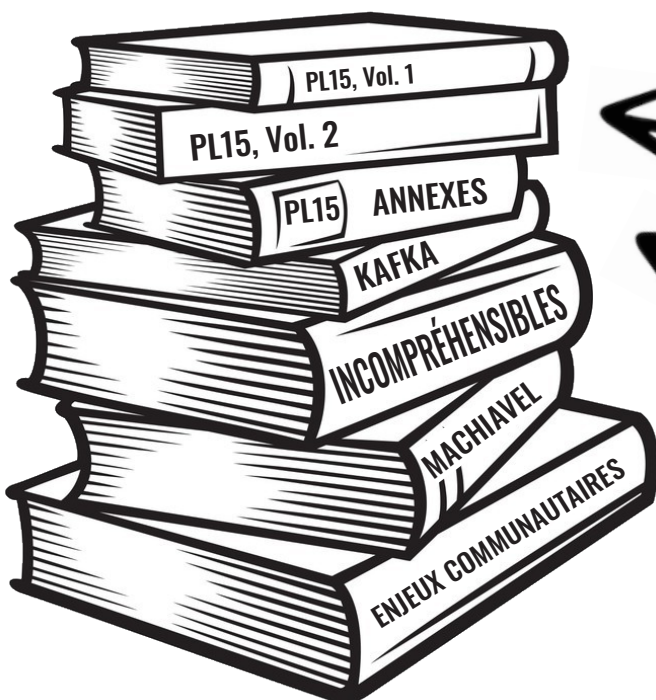
Regroupement intersectoriel
des organismes communautaires
de Montréal



PROJET DE LOI 15

Objectifs de la réforme visés par la Coalition Avenir Québec

- ↳ Efficacité
- ↳ Faciliter l'accès aux soins
- ↳ Rapprocher les décisions des personnes concernées (décentraliser)



ÉNORME

300 pages

1000 articles de loi

COMPLIQUÉ

CONFUS

LA RÉFORME PERMETTRA-T-ELLE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS ?!?



Une consultation BIDON

6 jours, sur invitation seulement

Seulement 2 du communautaire sur 38 invités



Plusieurs ENJEUX pour le milieu communautaire

... et beaucoup de questions sans réponse.

1. CENTRALISATION

- ↳ Création d'une société d'État pour gérer la santé et les services sociaux (Agence Santé Québec).
- ↳ Intégration des CISSS/CIUSSS dans Santé Québec
- ↳ Le ministère donne les orientations, Santé Québec met en place les services...

Santé Québec devient comme la Société des alcools du Québec, Hydro-Québec ou Loto-Québec...



... avec un conseil d'administration composé de gens d'affaires.



« Je veux les TOP GUN du PRIVÉ. »

MAIS... le mandat des sociétés d'État n'est-il pas de rendre des services et de GÉNÉRER DES PROFITS ?!?



NOS CRAINTES

Concentration des pouvoirs entre les mains de CA et PDG nommés par Santé Québec

Perte de proximité avec le terrain

Services **moins adaptés** aux besoins de la population

2. DÉMOCRATIE

- ↳ Remplacement des conseils d'administrations (CA) des CISSS/CIUSSS par des conseils d'établissement (CE) **non décisionnels**, le PDG prend seul les décisions
- ↳ **Abolition des comités d'usagers** des hôpitaux locaux, maintien de seulement **1** par CIUSSS
- ↳ Création d'un comité national des usagers **nommé par Santé Québec**
- ↳ **Disparition de 132 syndicats locaux** pour n'en garder que **4** pour toute la province

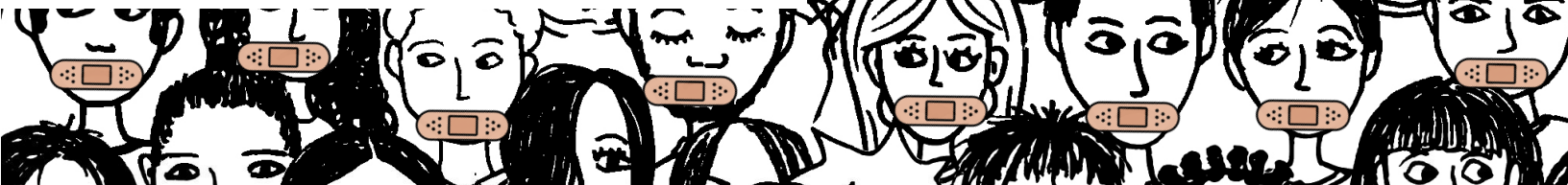


NOS CRAINTES

Moins de participation citoyenne

Moins de possibilité pour le communautaire de se faire entendre en l'absence d'assemblées publiques des CA de CISSS/CIUSSS

Perte de la liberté syndicale, atteinte aux droits des travailleurs et travailleuses



3. PRIVATISATION

- ↳ Plus de place au **privé**
- ↳ La santé gérée comme une **entreprise**
- ↳ Des « usagers-**clients** »

Hôpital public sous-financé, en ruine et en manque d'employées



Clinique privée financé grassement avec des fonds publics



NOS CRAINTES

Système à 2 vitesses (comme en éducation) : des services de meilleure qualité pour les plus riches

Dégradation du réseau de santé public

Augmentation des coûts pour toute la société

Application de la règle du plus bas soumissionnaire en santé avec le risque de faire baisser la qualité des soins ou la diversité des services offerts au public

Départ des travailleuses et travailleurs du public vers le privé



Et vous pensiez que ma réforme était dangereuse ?

L'ancien ministre de la Santé, Gaétan Barrette, qui a mis en place en 2015 la dernière réforme qui a accéléré la détérioration du réseau de la santé

4. COMMUNAUTAIRE

↳ Gestion d'un financement d'action communautaire autonome (PSOC) par une société d'État

↳ Perte du PSOC généraliste

Gestion des financements communautaires par « **programmes-services** »

Financements par secteur en fonction des **causes** « **chouchou** »

Moins d'équité entre les groupes

↳ Perte de régionalisation du PSOC et de la marge de manœuvre régionale

Perte des comités régionaux entre les regroupements et le Réseau

Les **spécificités de chaque région** encore moins prises en compte

NOS CRAINTES

Perte d'autonomie pour les organismes

Le communautaire donne des services plutôt que de faire de la transformation sociale

Le communautaire comme fournisseur de services de santé à moindre coût (Cheap labor)

Le communautaire encore plus intégré dans le réseau de la santé



5. L'ACCESSIBILITÉ

AUX SOINS ET AUX SERVICES

Maladie Québec

L'agence devrait s'appeler **Maladie Québec**

Tout est centré sur le CURATIF (soigner les malades)

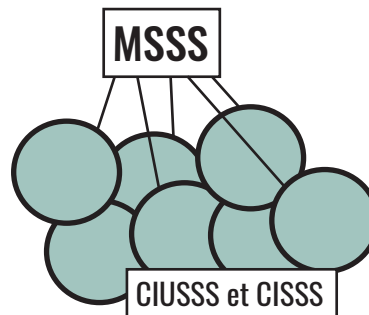
Pas de place pour la PRÉVENTION

Avoir plus de services ne veut pas dire être plus en santé

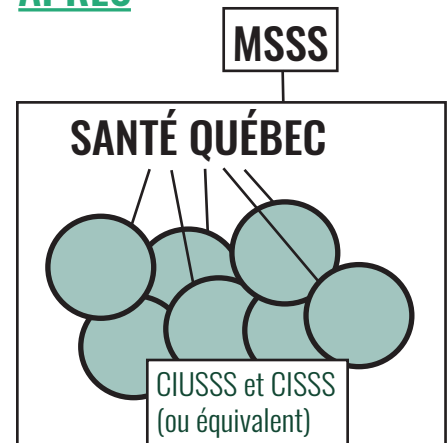
Réforme de la structure, de l'administration

Aucune démonstration qu'il y aura plus de services sur le terrain

AVANT



APRÈS



Moins de place pour défendre le droit à la santé



REVENDEICATIONS



RIOCM

REVENDEICATIONS GÉNÉRALES

- Tenir davantage de journées d'audiences sur le PL15 afin d'élargir la participation au débat public;
- Ne pas confier la gestion du Réseau de la santé à une société d'État;
- Maintenir l'universalité et l'accessibilité des services publics sans recours au privé;
- Maintenir des conseils d'administration d'établissement démocratiques et décisionnels;
- Maintenir l'autonomie des comités d'usagers locaux.

REVENDEICATIONS CONCERNANT LE MILIEU COMMUNAUTAIRE

- Maintenir la gestion du PSOC par le MSSS et non par une société d'État;
- Respecter les missions et l'autonomie des groupes communautaires;
- Maintenir le PSOC généraliste en empêchant l'éclatement de sa gestion dans les « programmes-services » ou directions-cliniques tant au niveau national que régional;
- Maintenir les instances de liaison nationales avec les interlocuteurs du communautaire;
- Maintenir la régionalisation du PSOC et des autres financements aux organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux;
- Maintenir les instances de liaison régionales avec les interlocuteurs du communautaire;
- À Montréal, maintenir et renforcer la gestion régionalisée des financements par le Service régional des activités communautaires.

MANIFESTE

DE LA COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ

- Des services publics pris en charge par l'État;
- Un refus sans équivoque de la privatisation et de la tarification.
- Une vision sociale de la santé à réaffirmer
- Un financement public et adéquat
- Une spécificité à reconnaître, celle des femmes
- La santé, au Québec, c'est un droit.



COALITION
SOLIDARITÉ SANTÉ